

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU lundi 14 juin 2021

PRESENTS : BONIN Robert, BLADE Anne, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, MEYNET Francine, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, FOURNIER Christophe, MAILLARD Valérie.

EXCUSE : KOCIOLO Guillaume, excusé donne pouvoir à BONIN Robert
BERTHAIL Éric, excusé.

SECRETARE DE SEANCE : MEYNET Francine

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h37.

Le compte-rendu du conseil en date du 8 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte du rapport L2122-22 du 1^{er} janvier 2021 au 10 juin 2021

2021-023 Transfert de la compétence « mobilité » à Terre d'Emeraude Communauté

Exposé de Monsieur le Maire :

L'organisation des mobilités est en deux niveaux :

- La Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale (AOMR), compétente pour tous les services de transport et de mobilité qui dépassent le périmètre (ressort territorial) d'une AOM « locale ».
- Au niveau local, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, peuvent devenir AOM « locale » si la compétence mobilité est préalablement transférée et peuvent ainsi mettre en place une stratégie de mobilité de proximité

Il est proposé de valider le transfert de compétence « mobilité au niveau local » à la Terre d'Emeraude.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- D'approuver le transfert de la compétence Mobilité à Terre d'Emeraude Communauté.
- De charger Monsieur/ Madame le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de la Communauté de communes.

Vote : pour 10 contre 0 abstention 0.

2021-024 Modification du règlement d'utilisation de la salle des fêtes

Le règlement d'utilisation de la salle étant obsolète, il convient de le modifier.

Les articles 2, 5, 12 sont à modifier comme suit :

Article 2 – Utilisation

- activités culturelles, sportives et commerciales

Article 5 – Entretien Rangement

- veiller à éteindre les lumières intérieures et extérieures

Article 12 – Caution

Si l'état de propreté n'est pas satisfaisant, la société de nettoyage vous sera facturée. La caution vous sera rendue après paiement de la facture de nettoyage.

Exposé de Monsieur le Maire sur le RAMI :

Le RAMI a utilisé la salle des fêtes cette année à titre gratuit ; Pour l'an prochain, la salle risque fort de ne pas être prêtée à nouveau à cette association car le chauffage de la salle est un coût en plus pour la commune.

Rappel :

La salle est louée pour le 1^{er} week-end de juillet à Monsieur BARRER pour une activité de Yoga.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** les modifications proposées sur le règlement de la salle communale.

Vote : pour 10 contre 0 abstention 0

Questions Diverses

- Mise en place du planning des permanences des élections du 20 et 27 juin 2021.
- Mise en place du planning des permanences durant les congés des agents – été 2021

NOM	Semaine	Taches
BELZUZ Jean-Claude FAYE Cyril MAILLARD Valérie	01/08 - 08/08/2021	Stations - réservoir Voir avec le maire Voir avec le maire
BONIN Robert DELIANCE Jean-Luc MAILLARD Valérie	09/08 - 15/08/2021	Stations - réservoir Voir avec le maire Voir avec le maire
BONIN Robert BERTHAIL Éric FOURNIER Christophe	16/08 - 22/08/2021	Stations - réservoir Voir avec le maire Voir avec le maire
BONIN Robert BERTHAIL Éric DUEZ Sophie	23/08 - 29/08/2021	Stations - réservoir Voir avec le maire Voir avec le maire
BELZUZ Jean-Claude DUEZ Sophie DELIANCE Jean-Luc	30/08 - 05/09/2021	Stations - réservoir Voir avec le maire Voir avec le maire

Taches :

- Poubelles plage et city stade
- Arrosage Fleurs
- Stations - réservoir

Communications :

- Projet d'élaboration d'un plan de mise en conformité des alimentations au plomb en EP - canalisations au plomb : il y a 26-27 maisons concernées – 2 demandes ont été

formulées : M. MICHALON et M. FEVRE. Le laboratoire choisi par l'ARS est venu pour analyser.

- Norme : 10 microgrammes / litre :
 - o Résultat conforme pour M. MICHALON
 - o Résultat non conforme pour M. FEVRE (32 microgrammes / litre)

Monsieur le Maire propose de faire faire un devis par une entreprise spécialisée pour analyser ce problème de plomb dans les canalisations. La somme sera à budgétiser, afin de mettre en place un programme de mise en conformité sur plusieurs années.

- Présentation du projet d'assainissement : Proposition pour les stations

Après étude : destruction des 2 stations pour créer une station en bas au niveau du monument vers le pont, et mise en place d'une pompe de refoulement et faire le séparatif du réseau du Bourg.

Le sujet est soumis à la réflexion en ce qui concerne les tarifs d'assainissement.

- École : problème pour les horaires de transport :

Dortan ne veut pas changer les horaires, Lavancia serait prête pour modifier les horaires :

- o Le bus matin partira plus tôt donc cela modifie les horaires de Lavancia.
- o Les nouveaux horaires sont arrêtés.

- Glissement terrain sous la mairie :

Intervention du BRGM pour l'affaissement du terrain : Rapport du BRGM :

Pour l'instant surveillance de l'évolution (voir si cela s'agrandit »

Conservé l'arrêté municipal pour la circulation : voir pour faire un terreplein ou autre pour qu'un seul côté de circulation soit existant.

Monsieur le Maire propose que la solution d'une seule voie de circulation reste (dans le cas où cela ne s'aggrave pas).

- Participation citoyenne : Dispositif de prévention de la délinquance :

Il consiste à surveiller ce qui se passe pour le bien des citoyens.

Le conseil municipal donne son accord pour qu'une réunion soit prévue avec les autorités compétentes pour la mise en place de ce dispositif.

- Plage : Interdiction de baignade

Maintien de l'interdiction de baignade (maintien de l'arrêté en cours) et installation de panneau signalant l'interdiction de baignade.

Fin de séance à 20h55.